BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

## BODACC « A »

## Annonce n° 3011

## 69 – RHÔNE

## GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE LYON

## Ventes et cessions

807 980 032 RCS Lyon.
**RYZE PROPERTY MANAGEMENT.**
*Forme :* Société par Actions Simplifiée.
*Capital :* 3000000.00 EUR.
*Adresse :* 129, Rue Servient, Immeuble "tour Part-Dieu., 69003 Lyon.
*Oppositions :* Art. L.236-15 du code de commerce.
*Commentaires :* RYZE PROPERTY MANAGEMENT Société par actions simplifiée au capital de 3 000 000 euros Siège social : Immeuble « Tour Part-Dieu » 129 rue Servient 69003 LYON 807 980 032 RCS LYON AVIS DE PROJET DE FUSION Suivant acte SSP du 24.09.2026, la société RYZE FRANCE SAS, SAS au capital de 50.000€, dont le siège social est situé 32 rue de Penthièvre 75008 PARIS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 994 281 756, et la Sté RYZE PROPERTY MANAGEMENT susvisée, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société RYZE PROPERTY MANAGEMENT par la société RYZE FRANCE SAS à qui la société RYZE PROPERTY MANAGEMENT fera apport de la totalité de son actif, évalué à 5 263 758,97 €, à charge de la totalité de son passif évalué à 617 709,33 €, soit un apport net d'un montant de 4 646 049,64 €. Les termes et conditions du projet de fusion ont été établis par lesdites sociétés sur la base de leurs comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025. La société RYZE PROPERTY MANAGEMENT étant détenue directement à 100% par la société RYZE FRANCE SAS, lesdites sociétés entendent soumettre la présente opération au régime simplifié en application de l'Art. L. 236-11 du code de commerce. Ainsi, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital ; l'apport ne donnera pas lieu à rémunération ni à échange de titres et il n'a pas été établi de rapport d'échange. Toutes les opérations actives et passives effectuées par la Sté RYZE PROPERTY MANAGEMENT depuis le premier jour de l'exercice en cours, soit le 1er janvier 2026, jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion, seront réputées avoir été réalisées et accomplies par la Sté RYZE FRANCE SAS. Le projet de fusion a été déposé en date du 25.09.2026 au Greffe du Tribunal des activités économiques de PARIS pour la Sté RYZE FRANCE SAS et au Greffe du Tribunal des activités économiques de LYON pour la Sté RYZE PROPERTY MANAGEMENT. Les créanciers desdites sociétés, dont la créance est antérieure au présent avis, peuvent former opposition à cette fusion dans un délai de trente jours à compter de la parution du présent avis..